

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 34 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —)	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d ^e —)	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

A propos d'une récente et retentissante conférence faite par M. Gaston Bergery, premier initiateur du Front populaire.

Au cours d'une récente conférence devant un public élégant de bourgeois et d'aristocrates, M. Gaston Bergery, premier initiateur du Front populaire, a témoigné son tranchant et hautain mépris pour ces « bourgeois qui passent de la haine à la peur » du peuple. Il a bien raison ! Ça n'est pas beau.

Mais est-il sûr que ces vilains sentiments soient particuliers à telle catégorie sociale plutôt qu'à telle autre... Rien n'est mieux ni plus également réparti dans le monde que les mauvais sentiments. Il n'y a pas eu de favoris dans la distribution à laquelle tous ont assisté. En haut, la peur ; en bas, l'envie. Partout l'égoïsme ! Le « Fabricateur souverain » a fait bonne mesure à chacun, M. Bergery, et tout ce qu'on peut dire, pour essayer d'être juste, c'est que, parmi ces humains aussi peu fraternels que possible, ceux d'en bas sont plus excusables parce qu'ils sont plus malheureux...

Nous aimons, en M. Gaston Bergery, son indépendance d'esprit qui ne s'embarrasse d'aucun conformisme. Il est à la recherche de nouvelles formules et le respect des pontifes n'est pas ce qui le gêne ! Il sent et comprend la nécessité, si l'on veut sauver le patrimoine humain, d'une complète rénovation sociale et il s'irrite contre ceux qui s'y opposent. Il essaye de leur montrer que leur aveugle résistance risque de provoquer quelque explosion. Vous vous croyez des conservateurs, leur dit-il, et vous favorisez les révolutionnaires.

Il y a beaucoup de vrai dans tout cela. Mais pourquoi, n'étant rien moins que collectiviste, accepte-t-il de tenter son œuvre de réforme sous la direction et l'inspiration des collectivistes ?... Impossible de nous accorder avec lui sur ce point capital. Parce que si la révision sociale, qu'il faut faire, est accomplie dans le sens collectiviste, elle sera tout le contraire d'un progrès et au lieu d'élever et d'affranchir l'humanité, elle l'abaîssera et l'esclavagera.

Ils ont bien de la chance, les disciples de Marx, de croire qu'ils sont seuls à posséder la vérité et à adorer le vrai Dieu ! Seulement, nous n'avons pas cette foi ! Si nous pensions que le collectivisme pût être une forme de civilisation supérieure à celle où nous vivons, qu'il pût faire régner une meilleure justice et diminuer la misère, il y longtemps qu'il nous compterait parmi ses plus fervents adeptes.

Enfin, ils tiennent le pouvoir, ces critiques impitoyables de tous ceux qui n'étaient pas eux, et l'heure va venir où chacun pourra prendre leurs mesures. On va voir s'ils valent mieux que les autres ! S'ils font la preuve que nous nous étions trompés sur leur compte, nous saurons battre notre coulpe et reconnaître nos torts !

En attendant, le rôle de l'opposition sera de veiller à ce que l'expérience se fasse au moindre frais et ne risque pas de coûter trop cher au pays.

Nous sommes loin de défendre le chaos social actuel que M. Gaston Bergery condamne si justement. Du système économique tel qu'il fonctionne, nous n'avons aucune illusion sur son sort. Il ne peut pas tenir. Combien de fois l'avons-nous dit et écrit ?

Une formidable poussée intérieure l'a détraqué. Ce ne sont pas les attaques socialistes du dehors qui l'ont ruiné, c'est lui-même par l'effet de son propre développement. Le progrès des techniques et la croissance inouïe du machinisme ont créé une situation nouvelle à laquelle les règles anciennes ne s'adaptent plus.

du indispensable l'organisation d'un ordre nouveau.

Le perfectionnement continu du travail mécanique réduit progressivement la part du travail humain et augmente ainsi le nombre des gens à qui sont enlevés les moyens de vivre. Le travail étant la seule propriété de l'immense majorité des hommes, ils sont donc comme *expropriés* par cette irrésistible invasion de la machine. Et celle-ci, qui devrait faire l'enrichissement de l'humanité, fait, dans le régime non adapté qui subsiste encore, l'appauvrissement d'un nombre croissant d'individus.

Bref, le système fonctionne de telle manière qu'il diminue le nombre des consommateurs à mesure qu'il augmente la quantité des produits à sonsumer.

Pas besoin de longues et profondes méditations pour reconnaître que ça ne pourra pas durer autant que les contributions. — « Si cela continue, » déclarait tout récemment le Président Roosevelt, nous serons obligés « de changer de politique ! »

Bien sûr, qu'il faudra changer de politique et préparer, par certaines mesures internationales, un nouvel aménagement du monde qui devra profiter à la généralité des hommes ! Cela nous le savons sans avoir besoin d'aller l'apprendre à l'école marxiste.

Mais il nous est impossible d'admettre qu'on démolisse ce qui subsiste de l'édifice où le monde trouve encore un abri avant d'avoir préparé ce qui doit le remplacer. Ni qu'on nous impose ces formules communistes, imaginées aux environs de 1850, dans une société toute différente de la nôtre et qui réduiraient les hommes à l'état de mécanisme pour les guérir des maux que la mécanique leur cause.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Une aviatrice

C'est avec la plus grande simplicité que Mrs Mollison parle de ses exploits aériens. Elle n'hésite pas, par exemple, à confesser qu'elle a connu la peur.

Quand elle y est sujette et qu'elle se trouve dans un état voisin du désespoir, elle pense, dit-elle, à ceux qu'elle a laissés à la maison : « Je me dis alors que je ne dois pas les décevoir » et cela suffit pour lui restituer tout son courage.

Elle emporte pour ses raids bien des masottes : un compas maslotte, un fer à cheval, un bouquet de bruyère blanche. Par contre, bien que le vert soit considéré par beaucoup d'aviateurs comme un couleur néfaste, elle n'a pas hésité à faire peindre en vert le nom et le numéro de son appareil.

Amy Mollison, gloire de l'aviation, fait-elle bien devenir avocate. Inscrire au barreau, eût-elle abandonné le code pour l'avion ? Qui pourrait le dire ?

Avant que de prendre un intérêt passionné aux choses de l'air, elle occupait un poste de secrétaire dans un bureau d'avoué. Cet homme de loi était précisément M. William Crocker dont le nom a été si souvent prononcé à Old Bailey durant le procès des incendiaires de Londres. Frappé de l'intelligence, de l'esprit de décision d'Amy Johnson, M. Crocker avait fait d'elle sa secrétaire privée. Les détours multiples de la loi intéressaient à tel point la future aviatrice qu'elle songea un moment à faire sa carrière au barreau. Mais elle renonça bientôt à ce projet pour se consacrer à une vocation nouvelle qui devait lui donner gloire et bonheur.

Amy Mollison caresse un rêve : celui d'appartenir un jour à la Chambre des Communes.

— Les femmes, à condition qu'elles se dégagent des grandes luttes de partis, ont un beau rôle à jouer dans l'administration des affaires du pays, a-t-elle confié à l'un de nos confrères anglais.

Et comme on lui posait cette question : — Naturellement, l'aviation féminine trouverait en vous un défenseur convaincu ?

Amy Mollison répliqua vivement : — Détrompez-vous, j'ai par moi-même fait l'expérience que l'aviation n'est pas une carrière pour la femme.

Informations

La nouvelle législature

La nouvelle législature s'ouvrira le 1^{er} juin, et M. Léon Blum prendra le pouvoir le 4 juin. Dès le lendemain de la constitution de la Chambre et de l'élection du bureau, le 4 juin, la démission du Cabinet Sarraut sera acquiescée, mais la crise ministérielle sera dénoncée le même jour.

Le mardi 9 juin, le nouveau ministère se présentera devant les chambres.

On assure que le futur président du conseil a l'intention, sans tenir compte du nombre des ministères ni de leur organisation actuelle, de grouper les services qui chevauchent présentement sur plusieurs administrations ministérielles. Le nombre des ministères sera donc réduit. Aux ministères seront adjoints les sous-secrétaires d'Etat.

M. Léon Blum aurait l'intention également de faire appel à la collaboration de plusieurs femmes et l'on cite dans certains milieux, entre autres noms, celui de Mme Joliot-Curie, prix Nobel de chimie.

Une conférence monétaire internationale

Le correspondant parisien du « Financial Times » croit savoir que l'une des premières décisions du nouveau ministère français sera de proposer officiellement un projet de conférence monétaire internationale visant à réaliser la stabilisation.

M. Léon Blum, au cours des conversations qu'il a eues récemment à Paris avec des hommes d'affaires américains, aurait exprimé son désir de voir convoquer une semblable conférence.

Beau geste des gagnants du gros lot

Le gros lot de 3 millions de la Loterie Nationale a été gagné par un groupe de 10 habitants de la commune de Valabrègues.

On sait qu'au cours des dernières inondations, ce village fut, en partie, détruit par les eaux.

Or, les gagnants du gros lot ont décidé de subventionner la reconstruction de leur village détruit.

Charles Maurras en appel

La 1^{re} Chambre de la Cour, présidée par M. Marin, a rendu mardi, son arrêt dans l'appel interjeté par M. Charles Maurras, co-directeur de l'« Action Française », et M. Joseph Delest, gérant du même journal, contre le jugement de la 1^{re} Chambre correctionnelle, prononcé le 21 mars dernier, qui les avait condamnés pour provocation au meurtre, le premier à quatre mois de prison sans sursis et le second à 100 fr. d'amende.

La cour a réduit à 3 mois de prison la peine prononcée qui était de 4 mois et elle confirme les 100 francs d'amende en ce qui concerne M. Delest.

En Espagne

Les entrepreneurs concessionnaires de travaux à exécuter pour le compte de l'Etat demandent à être remboursés des frais supplémentaires occasionnés par les augmentations de salaires que le ministère du Travail les oblige à accepter.

Dans le cas où cette demande ne serait pas agréée, les entrepreneurs ont décidé de fermer leurs chantiers, faute de moyens financiers et de garanties.

D'autre part, on annonce que les paysans, ayant à leur tête le maire et deux conseillers, se sont emparés de la propriété de M. Ricardo Jimeno et se sont partagés les biens.

En Belgique

Le bureau politique du parti communiste belge vient d'adresser au parti socialiste une lettre dans laquelle les communistes demandent au conseil général socialiste une entrevue afin d'examiner la possibilité de réaliser l'unité ouvrière en Belgique.

D'autre part M. Louis Pienars, député socialiste, a déclaré qu'il était nécessaire de créer en Belgique une mystique du Front populaire, front dans lequel seraient réunis les socialistes, les communistes, les libéraux de gauche et les démocrates chrétiens.

Les troubles en Palestine

Toute la région de Haïfa à Gaza est peu à peu gagnée par la rébellion. Des bandes de terroristes armés s'embauchent dans les colonies, tirent sur la police et sur les troupes britanniques, détruisent les arbres et les récoltes, coupent les fils téléphoniques et télégraphiques et les signaux de chemin de fer. Des bombes sont lancées sur les édifices officiels et sur les véhicules qui se risquent sur les routes.

La défense nationale britannique

Le gouvernement britannique va créer un corps de la défense nationale.

Cette création résultera de la réorganisation et de l'expansion du Royal Defense Corps, dont on a très peu entendu parler, depuis sa formation, il y a deux ans.

Les débiteurs des Etats-Unis

La Grande-Bretagne vient en tête de ces débiteurs, avec 85.670.765 dollars et 582.803.306 dollars d'arrérages.

La France vient en seconde ligne avec 74.787.725 et 250.292.290 d'arrérages.

Viennent ensuite dans l'ordre, la Pologne, la Belgique, la Tchéco-Slovaquie, l'Estonie, la Hongrie, l'Italie, la Lettonie, la Roumanie, la Yougoslavie, la Lituanie et la Finlande.

EN PEU DE MOTS...

— Vers la fin du mois de juillet, le roi Edouard VIII fera, en France, à Vimy, un voyage pour inaugurer le monument aux morts canadiens de la Grande Guerre qui a été érigé sur ce coin du front, où les divisions britanniques se distinguèrent tout particulièrement.

Mardi, dès l'ouverture du marché aux changes à Londres, le franc a débuté légèrement en baisse. Les premières transactions ont, en effet, été effectuées sur la base de 75,68 par rapport à la livre sterling.

— Un groupe d'enfants d'une école primaire de Tchéco-Slovaquie se rendait en excursion et traversait sur un bac la rivière Dyje. Le bac chavira et les 17 enfants ont été noyés.

— On annonce qu'un nouveau groupe de l'Alliance démocratique rassemblera les députés des anciennes formations de gauche et du centre républicain. De même, M. Dommanget s'emploie à reconstituer le groupe des indépendants, tandis que l'ancien groupe Pernot (groupe républicain et social) ressusciterait également ses cendres.

— Des incendies de forêts de pins ont éclaté sur trois points du sud de l'Etat de New-Jersey. Cinq membres du corps civil de conservation, du camp fédéral Rivière-Basse ont été brûlés vifs et 16 grièvement blessés.

NOS ÉCHOS

Histoires marseillaises.

L'oncle d'Olive, l'emmena dans une famille bourgeoise où il doit faire la connaissance, au goûter, d'une jeune fille qu'on veut lui donner pour femme. En chemin l'oncle lui dit :

— Surtout ne mange pas goulument comme tu fais d'habitude. Observe-toi ! Contiens-toi ! La demoiselle est très à cheval sur les bonnes manières !

Olive observe ces prescriptions, boit de l'orangéade avec modération et croque du bout des dents un ou deux petits fours.

Soudain, il se précipite sur le baba au rhum, s'en taille trois tranches, et absorbe coup sur coup, trois verres de porto.

L'oncle lui donne un coup de pied sous la table et lui souffle :

— Tu avais promis de faire attention ! — Cela n'a plus d'importance, lui dit Olive. La jeune fille ne me plaît pas !

Olive demande :

— Enfin, qu'est-ce qu'il a Marius, je ne le vois plus !

— Peuchère ! Il est mort !

— Il est mort ! Ah ! vous me rassurez, je croyais qu'il était fiché !

Menu genevois.

Pendant les réunions des comités de Genève, M. Joseph Avenol, le distingué et actif secrétaire général de la Société des Nations — poste où il a succédé au premier titulaire, sir Eric Drummond — donne de nombreux déjeuners en l'honneur des hommes d'Etat présents dans la vieille cité de Calvin.

Et, en bon diplomate, M. Avenol a recours à un chef qui, dans la composition de ses menus, tient le plus largement compte possible des nationalités des invités.

Toutefois, il y eut dernièrement à la table de M. Avenol un franc éclat de rire : sur le menu on pouvait lire « Bombe S.D.N. ». Il s'agissait d'une glace !... On a depuis rectifié cette dénomination : cette bombe glacée est devenue... le « Parfait S.D.N. »...

Possibiliste.

M. Azana va-t-il former, en Espagne, un parti qui relèverait l'ancienne étiquette du vieux groupe « possibiliste » ; on pourrait le penser, parfois, à l'entendre :

— Que ferez-vous une fois au pouvoir ? lui demandait un ami, aux environs de 1932.

SI NOUS PARLIONS UN PEU D'APICULTURE ?

Pourquoi pas ? Qui n'a vu des « apiers » et des « ruchers » ? Qui n'a rencontré des « bournats » en troncs d'arbres, des « paniers » bâtis en paille tressée recouverts d'un capuchon, et des petites « maisons » sur pieds, bien peintes, en forme de chalets, soigneusement alignées et clôturées à l'oree d'un bois ? Qui n'a vu enfin l'armée des butineuses, agiles, vaillantes, rapides comme des fleches, bourdonnantes et parfois menaçantes ?

Pour beaucoup, l'abeille est un insecte dangereux et terrifiant. Qui s'y frotte s'y pique. Pour beaucoup, l'apiculture n'a d'attraits que dans l'exposition de beaux gâteaux dorés, de flacons de cristal pleins de nectar liquide ou finement cristallisé. Le charme de l'art se résume pour eux à la dégustation des merveilleux produits dérivés du miel : pain d'épices, bonbons au miel liquide, cakes, nonnettes, chocolamiel. Quant à l'hydromiel, breuvage national des Gaulois, nos aïeux, il est relégué au musée des souvenirs historiques.

Quelle dut être la surprise du premier homme qui rencontra un essaim d'abeilles, qui dégusta le miel en poursuivant le fauve ! Il devint « chasseur d'abeilles ». Et Samson épuisé par sa lutte contre les Philistins fut tout heureux de trouver un rayon de miel dans sa « Machoire d'âne ! »

Les dieux de l'Olympe se nourrissaient de l'ambrosie, le miel des abeilles. Jupiter le suça sur les sommets du mont Ida. Chez tous les peuples anciens on pratiqua l'apiculture. On sait que la cire alimenta le feu sacré des temples de la Divinité. L'Éthiopie en fournissait l'Égypte. Virgile en ses Géorgiques, fait naître les abeilles du corps d'un taureau sacré ! Fiction poétique. La cire et la propolis mélangées de myrrhe et d'aloès, servent à momifier les corps. Les Chinois et les Japonais utilisent les propolis des abeilles pour leurs vernis laqués. L'histoire anecdotique, enfin, nous parle de combats en mer, et d'abordages à coups de « bournats ». Les corsaires résistaient à la hache et fuyaient devant les piquées d'abeilles !

Le miel fut longtemps la matière surcraie par excellence. Il était, dans le système féodal, la plus estimée des dîmes mais la canne à sucre lui porta un coup sérieux. La vigne avait déjà détrôné l'hydromiel. Cuvier et d'abordages à coups de « bournats ». Les corsaires résistaient à la hache et fuyaient devant les piquées d'abeilles !

Le miel fut longtemps la matière surcraie par excellence. Il était, dans le système féodal, la plus estimée des dîmes mais la canne à sucre lui porta un coup sérieux. La vigne avait déjà détrôné l'hydromiel. Cuvier et d'abordages à coups de « bournats ». Les corsaires résistaient à la hache et fuyaient devant les piquées d'abeilles !

Au XIX^e siècle, l'empirisme devient science expérimentale. La superstition, la tradition et le discours font place au microscope et à l'observation directe. L'apiculture n'échappe pas à la méthode positive. Elle fait des découvertes. Elle est un art, et un art passionnant.

Della Rocca, un Vénitien de Crète, invente le « Cadre mobile ». C'est simple, et c'est une révolution. Sa ruche ouverte par en haut est un instrument « manipulable ». Les rayons de cire, les brèches, sont construits avec méthode et régularité par les abeilles dirigées dans un cadre mobile et limité.

Huber construisit une ruche à cadres sur pivots que l'on feuilletait comme un livre. On inventa des appareils à gaufrer la cire ; l'apiculteur fournit à ses travailleuses la cloison médiane des rayons et les oblige à construire à son gré.

Langstroth, pasteur américain, pousse l'apiculture à un degré remarquable de perfection. Il récolte le miel par trente tonnes à la fois !

Dzierzon, un abbé prussien, découvre la parthénogénèse. Désormais le mystère de la ruche est dévoilé. Dans toute colonie d'abeilles, il y a trois éléments : une mère, seule pondreuse, appelée à tort la « Reine », des ouvrières couveuses ou butineuses, — étres femelles incomplets, — et des mâles dits « faux-bourdon », consommateurs sybarites.

Tout apiculteur avisé connaît aujourd'hui l'art de diriger son petit monde, de lui faire produire à volonté des reines ou des butineuses, de pratiquer l'essaimage artificiel ; de donner une mère à la ruche orpheline en la sauvant ainsi de la mort lente et inéluctable ; de renouveler l'espèce, d'opérer des croisements et des sélections. Il n'ignore

rien. Il connaît l'âge des mères, les remplace et en fait le commerce. C'est l'apiculture mobiliste. Si, par hasard, un essaim lui échappe, vous ne l'entendez pas sonner du « tam-tam » ; il préfère lui lancer une poignée de sable et il le voit se poser aussitôt. Prendre un essaim, fût-il dans un tronc d'arbre ou le creux d'une muraille, est aussi simple que d'opérer un transvasement du bournat à la ruche à cadres.

L'outillage d'ailleurs a suivi la progression de la technique. Un jeune écolier d'Italie s'est amusé à faire tourner son panier à provision ; le rayon de miel que la maman y a déposé s'est vidé à son insu. Sans y penser, il découvre l'« extracteur » centrifuge qui va devenir une simple cuve dans laquelle tourne une cage pour recevoir les cadres de la ruche, les rayons dont on va extraire proprement le miel sans briser la cire. Ce n'est pas grand-chose, en apparence, et c'est beaucoup si l'on songe que les abeilles doivent consommer huit kilos de miel pour produire un kilo de cire ! L'apiculteur mobiliste leur épargne ce laborieux travail.

Et voici le laboratoire apicole moderne : Des ruches horizontales ou verticales, dont les dimensions seront adaptées à la flore locale, à sa richesse ou à sa pauvreté. Elles sont surmontées de leurs « hausses ». La hausse qui est le grenier à provisions ne contiendra que du miel extra pur, exempt de couvain, comme de pollen. Les hausses seules sont récoltées que l'on peut superposer selon la floraison et la production des « nectaires ». Des apiculteurs sérieux et sincères prétendent avoir extrait d'une seule ruche plus de cent kilos de miel en une saison. Comme il est loin le petit « bournat » hermétique et incommode !

Voici l'extracteur, l'instrument chéri de l'apiculteur. On en fabrique qui peuvent extraire trente deux cadres à la fois. La fée électrique a aussi « essayé » dans nos campagnes : un moteur électrique peut être adapté à ces extracteurs.

Cette cuve étroite et profonde, en tôle de fer étamée, c'est le maturator où le miel « mûrit », se clarifie, s'épure par différences de densité.

Ici, c'est un cheval sur lequel on dispose les cadres pour les « désoperculer », ouvrir les alvéoles, avant de les passer à l'extracteur. De larges couteaux « ad hoc » simplifient cette opération. Le soir, les hausses vides sont rendues aux abeilles.

Voici des récipients. Des seaux de cinq, dix, vingt ou cinquante kilos. Des pots en verre ou en fibre, avec fermeture hermétique, pour la vente au détail, et de belles étiquettes.

J'allais oublier ! Voici des voiles et des enfumoirs. S'il ne faut jamais aborder les abeilles sans ce dernier instrument on ne doit pas en abuser. Il suffit qu'elles constatent sa présence ; elles comprennent ; ce sont des êtres supérieurement intelligents.

Et maintenant, consommateurs, choisissez. On vous présente deux sortes de produits. Les « mobilistes » récoltent leur miel en juillet. Il est frais, il est pur, il a tout son arôme et son bouquet. Il n'a pas fermenté dans les moisissures de l'hiver ; c'est du cristal. Et sachez que tout miel pur cristallise rapidement. Le bain-marie est là si on le préfère liquide ; mais qu'on ne le pousse pas trop car il perd ses vitamines au-dessus de soixante degrés. Avec les garanties d'origine, de qualité et de propriété.

En mars-avril on offre au marché les miels de « bournats ». Ce n'est pas à nous d'en médire. On les a extraits comme on a pu. On a brisé, broyé, trituré les brèches, on les a souvent chauffées au four. Tout a fondu, miel et cire. On a filtré à travers des passoirs ou des linges. Il fallait bien séparer la cire figée, enlever le couvain écrasé, le pollen durci, les larves égarées. Vous ne les voyez pas, et c'est bien quelque chose. Un jour viendra, peut-être, où tous les « mouchiers » comprendront les avantages des méthodes modernes, aussi simples que lucratives.

PIERRE BUGAT,

Professeur de Philologie.

Lire la suite en deuxième page

n'en finit pas, il laisse retomber sa tête avec découragement.

C'est pas possible, marmotte-t-il, c'est pas toujours le même !

Le mot juste.

Même au temps de leur toute-puissance, les rois se sont entendus dire leurs vérités.

Aux fêtes du mariage de Louis XVI, en core dauphin, Louis XV demanda à l'abbé Terraz comment il trouvait les fêtes de Versailles.

— « Impayables ». Sire ! répondit le contrôleur général des finances.

LE LISIUS.

Chronique du Lot

Si nous parlons un peu d'Apiculture ?

Suite de l'article de 1^{re} page

Une vieille statistique donnait pour le Lot vingt-cinq mille ruches. S'il y en a moins aujourd'hui, il y a beaucoup plus de miel. Des Sociétés apicoles se sont créées dans toute la France. La « Ruche du Quercy » après huit mois d'existence a cinquante membres qui se répartissent dans nos trois arrondissements. L'initiative est partie de Figeac où se trouve son siège social. M. L. Corn, professeur de langue turque, qui a fait ses débuts en apiculture, près de la rive asiatique, dans l'île de Rhodes, la reine des Sporades, en est le dévoué secrétaire... et l'âme.

Les Causses du Lot avaient leur cru de vins ; ils ont aussi leurs crus de miels, mais on ignore, et c'est grand dommage. La « Ruche du Quercy » veut les faire connaître. Comme ses butineuses, elle fait appel à tous les concours. Parmi ses membres, il y a des hommes de talent, des techniciens expérimentés, des jeunes enthousiastes... des guides pour les débutants. Mais on n'entre pas si l'on n'a pas de ruches. C'est une république fermée aux « profanes » qui veut s'ouvrir uniquement à tous ceux que passionnent les abeilles.

L'apiculture entre largement dans le cadre général de la production agricole. Elle a besoin d'être protégée. Sait-on qu'on trouve à la Chambre et au Sénat un groupe apicole M. A. de Monzie, apiculteur à Vialolles et M. R. Besse, apiculteur à Cahors, en font partie, comme ils font partie de la « Ruche du Quercy ». Et la « Ruche » est là pour fournir à ses mandataires « législateurs » la documentation spéciale qu'exige l'art de l'apiculture commercialisée.

Serait-ce trop demander à tous les propriétaires de ruches du Quercy de s'enrôler dans la « Ruche », la Société d'apiculture du Lot, dont l'unique but est la défense de leurs intérêts ? L'Union fait la force, seuls les faibles ont tort !

Pierre BUGAT,
Professeur de Philosophie.

CHEZ LES PHARMACIENS

Assemblée générale du Syndicat des Pharmaciens du Lot

Le Syndicat des Pharmaciens du Lot s'est réuni à Figeac, le 25 mai 1936 sous la présidence de M. Paul Garnal, assisté de MM. Delmas et Meulet, vice-présidents, L. Gineste, Secrétaire général.

Le Syndicat a approuvé les résolutions adoptées par le Comité intersyndical de réglementation, en vue de l'entente à réaliser entre les fabricants, les commissionnaires et les pharmaciens détaillants pour l'extension et le renforcement de la réglementation.

Ministère des Pensions. — Le Syndicat après avoir approuvé les interventions de son Président auprès du Ministre des Pensions, a cru devoir protester contre le retard apporté au règlement des rapports entre les pharmaciens et l'administration pour les fournitures de médicaments aux bénéficiaires de l'article 64.

Il demande que le régime de la loi de 1919 soit respecté et que les pharmaciens soient fixés d'urgence sur le tarif qui devra servir à la tarification des médicaments correspondant aux fournitures effectuées du 1^{er} janvier 1936 au 30 juin 1936. Ils demandent l'application du tarif officiel national des médicaments élaboré par le Ministère de la Santé publique pour l'assistance médicale gratuite.

Si le demandant au Ministère des Pensions de préciser en temps voulu les réglementations en vigueur, et qu'une éclipse dans le fonctionnement des services administratifs, ne contraigne pas le Ministre, contrairement aux dispositions de notre droit public, à donner à ses décisions un effet rétroactif.

Le Syndicat renouvelle la délégation de ses pouvoirs à l'Association générale des Syndicats pharmaceutiques de France, seul groupement syndical national habilité juridiquement pour représenter la profession et pour contracter en son nom.

Le Syndicat se prononce en faveur du projet de loi Amat sur le colportage des médicaments.

Stage et réforme des études pharmaceutiques. — Le Syndicat des pharmaciens décide de maintenir pour 1936 sa décision de ne point admettre de stagiaire en pharmacie dans les pharmacies du Lot. Il demande qu'un projet de loi sur l'orientation professionnelle et sur le recrutement professionnel vienne promptement régulariser le recrutement professionnel suivant des méthodes rationnelles de sélection qualitative et quantitative.

Il demande qu'il soit procédé à la réforme des études pharmaceutiques dans des conditions qui ouvrent aux jeunes diplômés les portes de l'industrie pharmaceutique.

Enfin tenant compte des décrets-lois qui ont régionalisé les Assurances sociales et prévu la représentation des Syndicats au Conseil d'Administration de l'Union régionale des Caisses d'Assurances sociales et aux Commissions tripartites régionales de contrôle le Syndicat décide son affiliation à la Fédération des Syndicats pharmaceutiques du Sud-Ouest.

La prochaine assemblée générale du Syndicat aura lieu en 1937 à Gourdon.

Le Président :
PAUL GARNAL.

Le Secrétaire général :
L. GINESTE.

La culture fruitière

De notre correspondant de Castelnaud-Montrabat :

Dimanche 24 mai, à midi, dans la salle du Conseil municipal de Castelnaud-Montrabat, où se pressent de très nombreux agriculteurs, M. Gay, directeur des Services Agricoles du Lot a été reçu par MM. Gissbert, président ; J. Combelles ; F. Laviale ; L. Lacaze, conseiller général ; P. Mazélie, conseiller d'arrondissement ; E. Drillières et Delaud.

M. Gissbert présente le conférencier à l'assemblée, il le remercie d'avoir répondu à l'appel du Comité et lui donne la parole pour traiter l'importante question d'actualité : « la culture fruitière dans notre région ; production et vente ».

M. Gay est heureux de l'initiative que vient de prendre l'important Comité agricole du canton de Castelnaud dont le président, M. Gissbert, est si actif et si dévoué. Il admire également le zèle et le courage du sympathique conseiller général, M. Lacaze, et de M. Mazélie, conseiller d'arrondissement dont le cœur est si largement ouvert pour la population de Castelnaud, son bourg natal qu'il aime sincèrement.

M. Gay établit d'abord que le sol et le climat de notre région conviennent très bien à une série de variétés fruitières qui ne peuvent que se développer admirablement dans notre canton : chasselas, pruniers, pommiers, poiriers, pêchers que nous devons importer chez nous. Et si les progrès agricoles sont plus lents à se développer que les progrès industriels, on arrive toujours au but. Il est cependant bon de se rappeler qu'en agriculture on ne doit pas faire de dépenses exagérées.

Il faut tenir compte de la nature du sol dans le choix des variétés fruitières : les terres argileuses et humides des vallées, les terres sèches et calcaires des coteaux et les terres intermédiaires ne conviennent pas aux mêmes variétés. Pour les pêchers, pas de terrains humides et exposés à la gelée. Les pruniers d'ente s'accommodent très bien de terrains un peu humides. Les pommes et les poires demandent beaucoup d'humidité pour mûrir et l'exposition au midi, à l'abri du vent, leur est très favorable.

Les essences fruitières à planter dépendent donc de la nature du terrain, mais elles dépendent aussi de l'économie possible des fruits. A l'heure actuelle le marché réclame de beaux fruits. Les pêches, les pommes, les poires font actuellement défaut sur les places françaises par suite des mesures douanières prises pour défendre notre production.

Le greffage a permis d'améliorer considérablement nos espèces fruitières. Le porte greffe doit être judicieusement choisi pour fournir au greffon les caractères que l'on veut conserver. Le sujet est un sauvageon. C'est ainsi que l'on greffe les pommiers, les cerisiers sur un arbre sauvage qui ne donnerait que de mauvais fruits.

Les arbres fruitiers nécessitent des soins particuliers : une bonne fumure s'impose et l'addition de potasse et d'acide phosphorique influe beaucoup sur la qualité et la quantité des fruits produits. Il est indispensable au moment de la plantation de choisir des variétés commerciales recherchées par les consommateurs et prendre des variétés qui mûrissent de bonne heure et tard, on évite ainsi les afflux de fruits à une époque unique.

Certaines variétés du pays doivent être conservées, la pomme de Brive par exemple. D'autres doivent être remplacées par des variétés étrangères, par exemple, les pommes reinettes du Canada, la calville rouge, qui convient aux terres argileuses.

La difficulté est de s'astreindre à tailler les fruitiers et de les traiter contre les maladies qui diminuent leur production.

La taille des fruitiers ne s'apprend que par la pratique. Un démonstrateur est indispensable. Les agriculteurs devraient s'organiser pour se rendre chez les propriétaires les plus voisins qui ont d'importantes plantations de fruitiers au moment de la taille d'été et de la taille d'hiver et suivre les indications du praticien qui opère.

Les arbres fruitiers doivent être traités au printemps par de la bouillie bordelaise à 3 0/0. On se débarrasse des pucerons en employant des solutions de nicotine. On combat la tavelure en utilisant des solutions arsénicales de cupriques.

La vente ou l'écoulement des fruits est une grosse question. Les producteurs doivent s'organiser pour créer des marchés, des marques et des emballages.

Les fruits doivent toujours être bien présentés, dans des emballages semblables, bien calibrés et dont tous les fruits sont d'excellente qualité et parfaits au point de vue de la conservation. On a tout intérêt à ne faire qu'une seule couche de fruits dans chaque cageot.

Nous n'exportons plus, aujourd'hui, de noix en Allemagne, car nos expéditions n'étaient pas homogènes et cette puissance n'a plus voulu recevoir des noix fort petites ou véreuses.

Si nous relevons nos récoltes fruitières souvent déficitaires, nous rétablirons l'importance de nos échanges et nous mettrons fin à la crise grave que nous traversons.

D'unanimes applaudissements couvrent la fin de la belle et intéressante conférence de notre distingué et éloquent directeur des Services agricoles auquel la délégation du Comité va offrir un délicieux et amical déjeuner.

Armée

M. le sous-lieutenant Boudonon, du 16^e tirailleurs sénégalais, est désigné pour l'Indochine.

Gendarmerie

M. Rumeau, gendarme à Mollifao (Corse) est nommé à Lauzès ; M. Garcassès, gendarme à Salviac, est nommé à Verfeil (Hte-Garonne).

P.T.T.

Notre compatriote, M. Firmin Lantuejols, de Gorses, a été reçu au concours du surnuméraire des P.T.T.

Les Enfants du Quercy à Toulouse

Nous avons publié une brève relation de cette belle réunion dont nous sommes heureux de donner aujourd'hui un compte rendu détaillé :

Le dimanche 24 mai l'Amicale des Enfants du Quercy a donné son banquet annuel à la Potinière, dans un cadre charmant et où se trouvaient réunis de nombreux compatriotes. Nous citerons : MM. Gourdail, directeur de la Banque de France, président d'honneur ; Pélaprat, président et madame ; Thinières, président honoraire ; le docteur Cougoule, inspecteur de l'Assistance publique et madame ; l'Intendant général Flourens et madame ; Fronty, secrétaire général du Bureau de Bienfaisance ; Rebère, professeur honoraire de lycée ; Davidou, inspecteur principal de police spéciale ; le docteur Gouttegrèze ; Basset, vice-président ; Cassan Claude, secrétaire ; Desclaux, secrétaire adjoint ; Cures, trésorier ; Lansac, trésorier-adjoint ; Boy, Roques Louis, membres du bureau ; Tournaud, père et fils ; Lafon, Descamp, Lacroix, Parayre, etc...

Les nombreuses dames, parmi lesquelles Mmes Cures, Lafon, Milles Mère, Vitrac, etc..., rehaussaient, par leur présence, l'éclat de ce joyeux et magnifique banquet.

Au succulent menu, composé et préparé de façon parfaite par le réputé chef Caranave, figuraient truffes, foies d'oie et plats renommés du pays arrosés de toutes sortes de vins (rouge, blanc et rosé des meilleurs crus, vieux Bordeaux, sans oublier le vieux Cahors « Clos des Roques 1928 »), fort goûté et particulièrement apprécié des convives, heureux de se délecter de notre si délicieux vin fin du terroir. Aussi les conversations ne tardèrent-elles pas à se dérouler pleines d'entraîn et d'amusantes gaudrioles locales contées en notre patois typique, de provoquer le fou-rire !

On champagne, se fit le calme le plus complet et ce fut l'heure des discours. Le docteur Cougoule, obligé de représenter M. le Préfet de la Haute-Garonne à une œuvre de bienfaisance, prit le premier la parole. Il invita l'Association à exalter notre pays qui possède tant de merveilles et il est sûr que tous ses membres y contribueront dans une large mesure.

M. Pélaprat, président, prend ensuite la parole. Il remercie M. Gourdail d'avoir bien voulu accepter la présidence d'honneur et il félicite nos compatriotes, sans oublier les dames, d'être venus en aussi grand nombre. Il excuse MM. Quercy, directeur des Contributions Directes ; Limes, ingénieur en chef départemental ; le professeur Miginiac, membre honoraire ; le docteur Lajugie, vice-président, cruellement éprouvé par la mort d'un de ses petits-fils ; le docteur Reygasse ; Laniès, professeur honoraire de lycée ; maître Bousquet, conseiller juridique ; Conderec Jules ; Burgalières, Semberle.

Il signale le décès de M. Soulié Etienne, secrétaire-adjoint très dévoué, survenu 24 heures après celui de son fils.

Il fait, en résumé, l'historique de la Société qui a été fondée le 18 février 1899 et qui doit être la troisième créée à Toulouse. Parmi les fondateurs, sont en tête MM. Ramet, premier-président honoraire de Cour d'Appel, qui, quoiqu'il fût pris aujourd'hui par ses multiples devoirs, a tenu à venir lui-même nous témoigner tout l'intérêt, l'estime et la sympathie qu'il a pour notre chère Amicale ; M. Bessières, directeur de la Compagnie française ; M. Cabrit, un fervent de nos banquets et fêtes, mais que la maladie empêche d'être actuellement de nos nôtres et M. Thinières qui, secrétaire fondateur à l'âge de 25 ans a peine, assumait successivement les fonctions de secrétaire, de trésorier, de vice-président et de président de 1930 à fin 1935. Il fut alors nommé président honoraire, à titre de reconnaissance pour son dévouement à l'Amicale et il fait encore partie du bureau.

Il montre le développement de la Société depuis son début jusqu'à ce jour ; mentionne les présidents qui se sont succédés ; ses diverses phases et en arrive à la date de décembre 1930, date à laquelle M. Cures fait partie du Comité et qui, avec un dévouement inlassable et de tous les instants, donne un essor nouveau à notre groupement. Aussi, l'effectif, qui était de 102 en 1931, passe-t-il à 203 aujourd'hui. Ses fêtes, de plus en plus nombreuses et brillantes, obtiennent toujours un éclatant succès. Afin d'augmenter encore le nombre des adhérents, il fait appel aux compatriotes pour signaler ceux, non inscrits, susceptibles d'adhérer. Il termine en levant son verre à la prospérité de l'Amicale.

M. Gourdail dit qu'il y a deux ans, il avait amené, comme invité, son ami le professeur Miginiac, qui s'excuse aujourd'hui de ne pas être de nos nôtres, retenu par le devoir professionnel ; mais il est heureux de constater qu'il pourra venir désormais puisqu'il est membre honoraire, à titre personnel.

Il félicite les agissants membres du bureau, en qui on peut avoir toute confiance.

Il fait remarquer que si M. Ramet et lui n'ont pas été des nôtres en 1935, les élections municipales seules en furent la cause. M. Ramet fut élu conseiller municipal, alors que non seulement il n'était pas candidat, mais qu'il n'avait pas voté à Martel et... nous l'avons nommé maire à l'unanimité. Martel, notre pays natal, qui date du XIII^e siècle, ne pouvait pas mieux choisir pour être bien administré.

Après M. Basset, M. Lansac, en termes choisis, dit qu'il tient à souligner, en tant que trésorier-adjoint, le souvenir agréable et l'accueil bienveillant qui lui a été partout réservé, ainsi que les encouragements reçus au nom de la Société. Il fait part des satisfactions que l'on ressent à se trouver en réunion de cœur et de fait avec ceux nés dans une même atmosphère ou à l'ombre de nos grands chênes. Si, par suite des circonstances, on a quitté ce beau Quercy, on est heureux d'y revenir le plus souvent possible, car il en reste toujours au fond du cœur le vif souvenir. Après avoir adressé de gracieux compliments aux da-

mes, venues nombreuses pour ajouter plus de charme et d'attraits à cette réunion, il termine en souhaitant que notre Amicale prenne encore un plus large essor.

M. Ramet exprime ses regrets les plus vifs de n'avoir pu assister à un aussi beau banquet ; mais il est heureux de se retrouver au milieu de compatriotes aussi sympathiques et c'est de tout cœur qu'il est toujours avec nous. Il félicite les organisateurs et il adresse des compliments mérités aux charmantes dames qui ornent si gracieusement cette belle table.

M. Cures remercie président et compatriotes qui vraiment l'ont comblé d'éloges et d'applaudissements, puis, s'en tenant à son rôle de trésorier, il rend brièvement compte de la situation générale de l'Amicale : 199 adhérents, 4 membres honoraires et 107 inscrits à la Caisse spéciale au décès en plus de sociétaires qui en font partie d'office. La réserve actuelle nette dépasse 12.000 francs. Ces chiffres sont très satisfaisants. L'Amicale est en progression constante depuis 1930, ajoute-t-il, et l'on peut, même avec notre effectif qui devrait être plus élevé, envisager l'avenir avec confiance : toutes les cotisations ont été perçues avant la date statutaire du 31 mars et ce magnifique résultat a été obtenu grâce au dévouement désintéressé de notre trésorier-adjoint qui mérite nos félicitations les plus sincères.

En tant qu'organisateur et animateur, il indique succinctement quel sera l'itinéraire de l'excursion dans le Lot, prévue pour le dimanche 12 juillet : Toulouse, Montauban, St-Antonin Caylus, Limogne, Cahors, Vallée du Lot, St-Cirq-Lapopie (visite d'une heure), Grotte de Cabrerets (visite d'une heure et demie) (déjeuner), Vallée du Célé jusqu'à Figeac (visite), Cadracen-le-Haut, Vallée du Lot, Cahors (Diner), Limogne, Puy-l'Archevêque, Caussade, Montauban, Toulouse.

Au nom de la presse, M. Beyt remercie et parle très spirituellement du Quercy, de ses produits, de ses sites et lève son verre en l'honneur de notre Amicale.

Comme bien on pense, tous ces discours furent chaleureusement applaudis et chacun de garder le meilleur souvenir d'un banquet organisé de façon irréprochable à tous les points de vue.

A 3 h. 30, le bal s'ouvrit par la traditionnelle « Bourrée du Quercy », suivie des anciennes danses sur des vieux airs du Cahors (polka péquise, scotch, etc...), exclusivement dansée par des gars du Quercy, puis les couples, charmants et nombreux, s'en donnèrent à cœur-joie jusqu'à 6 h. et demie.

A 4 heures, un champagne d'honneur fut offert à l'ombre des grands arbres des jardins de la Potinière, pour fêter M. Ramet, élu maire de Martel, et M. Gourdail, élu conseiller municipal.

Le soir, à 7 heures, un repas amical, servi par tables distinctes, et où régnait une gaîté folle, mais de bon aloi, réunissait plus de 130 sociétaires (un record) avec leurs familles. Ici encore la partie artistique intime ne fut pas oubliée et l'on applaudit à tout rompre MM. Cassan père et Cures dans leurs chansons et répertoire patois.

A 9 heures, le bal reprenait de plus belle et il débutait encore par la Bourrée et les danses anciennes, unanimement réclamées cette fois, pour se terminer à minuit.

On se sépara un peu à regret, certes ! mais heureux toutefois d'avoir passé une très agréable journée et l'on se donna rendez-vous au mois de décembre.

AVIS AUX PLANTEURS

Il a été remarqué que les planteurs de Tabac avaient de plus en plus tendance à utiliser le cinquième de tolérance. Cette pratique généralisée aurait pour résultat d'augmenter la production dans des proportions importantes et amènerait le Comité Technique à réduire les contingents départementaux.

Pour éviter cette éventualité les planteurs sont instamment priés de ne cultiver autant que possible que la superficie pour laquelle ils sont autorisés ou tout au moins de ne pas la dépasser de plus du dixième.

Par exemple : avec un permis de 15 ares ne pas dépasser 16 ares 50 ; avec un permis de 20 ares, ne pas dépasser 22 ares ; avec un permis de 50 ares, ne pas dépasser 55 ares, etc., etc...

Association des volontaires de guerre

L'Association des engagés volontaires, présidée par M. Funereau et l'Association des Combattants volontaires, présidée par M. Rougier, réunis à Paris, viennent de fusionner et de former un groupement unique sous le titre de « Fédération nationale des engagés et combattants volontaires de la Grande Guerre 1914-1918 », siège, 9, rue de Mazagran, Paris.

Notre excellent compatriote, M. Rougier, a été élu président actif et M. Funereau, président d'honneur de la nouvelle fédération.

L'Automatique rural

Comme on l'a déjà annoncé, les travaux de l'installation de l'« Automatique rural » sont en cours d'exécution dans l'Aveyron, la Creuse, le Lot, etc.

D'ores et déjà, dans le Lot, le groupe de St-Céré est terminé et fonctionnera le 1^{er} juin.

Les groupes de Souillac et de Cahors seront livrés en septembre.

Dans le département, les travaux seront terminés dans le courant de l'année.

EDEN

CETTE SEMAINE
DU JEUDI AU DIMANCHE
tous les soirs
DIMANCHE (matinée)

LA GARÇONNE

tiré du roman de Victor MARGUERITTE
AVEC
Marie BELL

LA SEMAINE PROCHAINE
à partir du Lundi de Pentecôte

Le roman d'un Spahi

Le conseil d'Etat annule les élections de Larroque-des-Arcs

On sait que les élections municipales de Larroque-des-Arcs avaient fait l'objet d'une demande d'annulation, basée sur les motifs que nous avons indiqués à cette époque.

Le conseil régional de Préfecture siégeant à Toulouse jugea que les raisons invoquées n'étaient pas suffisamment établies pour justifier l'annulation.

Un recours fut formé devant le Conseil d'Etat et nous croyons savoir que le haut tribunal administratif vient de rendre un arrêt faisant droit à la requête des demandeurs.

En conséquence les élections de Larroque-des-Arcs sont annulées et les électeurs devront être convoqués pour nommer un nouveau Conseil municipal.

ENQUETE DANS LE LOT SUR LE CRIME DE TOULOUSE

Nos confrères toulousains annoncent que la police mobile de leur ville a détaché dans le Lot, sur commission rogatoire du Parquet, un inspecteur chargé d'enquêter sur le meurtre du « docteur » Lauvernie.

Bien entendu, on ne sait à peu près rien des raisons qui aiguillèrent l'enquête sur le Lot. Il faut supposer que cette décision a été prise à la suite de faits ignorés du public. Nous souhaitons qu'elle réussisse à faire un peu de lumière dans ce drame obscur. Mais la tâche de l'enquêteur sera sans doute rendue difficile par suite du long délai qui s'est écoulé depuis le crime. C'est le 8 mai que Lauvernie a été assassiné ; c'est, croyons-nous, le 10 que le meurtre a été découvert. Dix-huit jours, cela fait bien du temps pendant lequel bien des indices supposés auraient pu disparaître.

L'enquête a évolué, paraît-il, dans la région de Rocamadour et de Gramat.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Le Comité provisoire de protection de l'Enfance abandonnée qui avait été constitué à Cahors sur l'initiative de M. le Président Delrieu et sous la présidence de M. le Colonel Lambiot, vient de se transformer en Association déclarée dite : « Protection Cadurcienne de l'Enfance ».

L'Assemblée générale constitutive a eu lieu à la Préfecture le vendredi 22 mai, sous la présidence de M. le Préfet. Les représentants de toutes les œuvres locales s'intéressant à l'enfance, sans distinction d'opinions politiques ou confessionnelles avaient été convoqués.

M. le Président Delrieu explique que le Comité provisoire ayant paré au plus pressé, il est apparu que la tâche à remplir dépasse de beaucoup les possibilités de ce petit groupement. Il s'agit, d'assurer la protection des enfants de tous les âges et de toutes les catégories : enfants en bas âge ; enfants d'âge scolaire ; enfants anormaux ou défectifs ; enfants malheureux ou en danger moral ; délinquants.

Pour assurer cette protection, il faut prévoir : une surveillance de l'alimentation des nourrissons, de la bonne exécution des ordonnances des médecins et de l'observation des notions d'hygiène — une organisation en vue d'une juste et régulière répartition des ressources publiques et privées — la défense de la moralité de la rue et des spectacles.

Comme moyen d'action ; les visites à domicile par des visiteurs et des visiteuses — les démarches auprès des autorités intéressées — le contrôle des enfants placés en liberté surveillée — les placements. Comme organisme de fonctionnement : une permanence, centre de conseils et de renseignements. Après cet exposé, M. le Président Delrieu fait approuver par l'Assemblée les statuts de l'Association.

Le Bureau a été ainsi constitué : Président d'honneur : M. le Préfet du Lot ; Président : M. le Colonel Lambiot ; Vice-présidents : Mlle Grillet, directrice du Lycée de Jeunes Filles ; M. le chanoine Dablanc ; M. le pasteur Quélin ; Mme Calméjane-Course ; Secrétares : Mme Cockempot, Mme Orliac ; Trésoriers : M. Manhiabal, Mme Barreau.

Mairie de Cahors

Changeant de Foire

Le 1^{er} juin prochain étant jour férié (Lundi de la Pentecôte), la foire fixée à cette date se tiendra le samedi 30 mai 1936.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 28 — SAMEDI 30
DIMANCHE 31 (à 21 heures)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Deux grands films
Armand BERNARD, France DHELIA

Flofoche

avec Maria Desty, Bobby Delso, Juan, danseurs du « Casino de Paris »
Dolly DAVIS, André ROANNE
Monique ROLLAND et Rachel DEVIRYS

L'Ecole des Vierges

une délicieuse comédie sentimentale de Paul MURIO

CAHORS

La Grande Journée des Anciens Combattants du Front

Le jour approche de la grande manifestation que les Anciens Combattants ont organisée à Cahors.

En effet, notre fédération, qui ne groupe que les authentiques anciens combattants titulaires de la carte, a seule réussi à mettre sur pied une manifestation de cette envergure.

12.000 poilus défilèrent dans notre vieille cité cadurcienne, plus de 6.000 viendront s'asseoir autour des tables de l'amitié.

Notre Maître traiteur, le camarade Paulhae, propriétaire de l'Hôtel du Midi, a bien fait les choses. — Le menu, des mieux composés en la circonstance, est digne d'un poilu.

L'organisation en est monstrueuse : 2 wagons de bûches ; 6 wagons de bois et matériel divers que, pour le banquet, il faut au marmiteux ; 15.000 verres ; 15.000 assiettes ; 18.000 fourchettes ou couteaux ; 2.000 kilogrammes de pain. — Pour la mayonnaise, 200 litres d'huile et 900 œufs. A signaler que cette dernière sera faite au pétrin mécanique, prêt gracieusement par M. Bourrières. — 500 kilos de pâté de maison ; 800 kilos de veau ; 1.500 kilos de petits pois ; 1.500 poulets.

Quant au pinard, rien de moins que : 12.000 litres de vin des côtes du Lot ; 1.500 bouteilles de Bourgogne ; 1.500 bouteilles de champagne et, pour en terminer, 1.000 litres de café.

Espérons, enfin que le Roi-Soleil sera de la partie.

De puissants hauts-parleurs installés par les soins de la Station Radio Service A. Mandon, avec matériel Duret-Thomson « micro spécial ».

La radiodiffusion sera assurée par le poste d'Etat Toulouse-Pyrénées.

Si le Roi-Soleil aime vraiment les combattants, la journée du 31 mai consacrerait devant l'opinion publique le triomphe du programme des véritables Combattants du Front.

M. RENÉ BESSE A CAHORS

M. René Besse, Ministre des Pensions, répondant à l'invitation du Conseil d'Administration de la Fédération présidera le dimanche 31 mai le banquet de clôture du Congrès des Anciens Combattants du Front.

A cet effet, le Ministre arrivera en avion le samedi 30 mai dans la matinée et recevra à la Préfecture ; il se rendra à Pau dans la soirée pour présider un banquet organisé à l'occasion du Congrès de l'Union Nationale des Combattants et reviendra à Cahors le dimanche 31 à la fin de la matinée pour le banquet des Anciens Combattants.

LES FÊTES DES 30 ET 31 MAI

Voici le programme des réjouissances qui auront lieu les 30 et 31 mai : Samedi 30 mai 1936 : 21 h., retraite aux flambeaux avec le concours de l'Avenir cadurcien et de la Diane ; 21 h. 45, concert vocal et instrumental devant l'hôtel de ville par l'Orphéon et l'Avenir cadurcien.

Dimanche 31 mai 1936 : 10 h., devant la mairie, la Noubu du 16^e Tirailleurs sénégalais ; — 17 h., concert devant l'hôtel de ville par la Musique militaire du 126^e Régiment d'infanterie ; — 21 h., place Thiers, concert par la Musique militaire ; — 22 h., grand bal public sur la place Aristide-Briand, devant le Monument Gambetta.

Samedi et dimanche : Illumination du Boulevard Gambetta, depuis le pont Louis-Philippe jusqu'à la caserne Bessières. Eclairage indirect du Monument Gambetta, de la Tour du Lycée de garçons, du Tribunal, et du Monument aux Morts, etc...

Le Maire invite, d'une façon pressante, tous ses concitoyens, à participer et à illuminer leurs habitations.

Vente d'insignes au profit de la Fédération

Le Comité d'organisation du Congrès des A.C.D.F. a sollicité l'autorisation de mettre en vente sur la voie publique et dans les établissements publics d'insignes aux armes de la Ville de Cahors. Le produit de cette vente est destiné à grossir les disponibilités financières de ladite Fédération.

En conséquence, la municipalité de Cahors a pris un arrêté autorisant cette vente dans la matinée du dimanche, interdisant toute vente autre que celle-ci et décidant que chaque vendeur ou vendeuse devra être muni d'un brassard délivré par les organisateurs de la vente.

CESSEZ LE FEU !

Nous rappelons à la population Cadurcienne que c'est vendredi soir, 29 mai, qu'aura lieu la soirée cinématographique de gala, au bénéfice exclusif de la Caisse Mutuelle des défunts Combattants du Front. Au programme : « Cessez le Feu ».

LES ARCHEOLOGUES DANS LE QUERCY

La Société française d'archéologie tiendra son Congrès l'an prochain dans le Rouergue et le Quercy. On sait que cette grande société, que dirige M. Marcel Aubert, professeur à l'École des Chartes, membre de l'Institut, se réunit, chaque année, en Congrès, dans une région de la France. Cette réunion dure une semaine, au cours de laquelle les principaux monuments de la région choisie sont visités.

La date du Congrès de 1937 et son programme ne sont pas encore définitivement arrêtés. Nous pouvons seulement dire qu'il aura lieu en mai ou juin, et que les visites et excursions envisagées comprennent : dans l'Aveyron, Rodez, Espalion, Villefranche-de-Rouergue, Villeneuve, Najac, Sauveterre, Entraygues, Conques, etc. ; dans le Lot, Cahors, Figeac, Assier, Marcilhac, Tournac, etc. Une excursion doit pousser une pointe sur Saint-Antonin, dans le Tarn-et-Garonne.

Compatriote

Notre jeune compatriote, M. Paul Saint-Chamant, de St-Céré, a été admissible au concours de dessinateur de la Ville de Paris.

Obsèques

Judi matin, ont été célébrées les obsèques de M. le chanoine Brunet, économe du Petit Séminaire, décédé à Cahors, à l'âge de 66 ans. C'est le 2^e deuil cruel qui vient d'éprouver le Séminaire qui, comme on le sait, est, depuis plusieurs semaines, licencié pour cause d'épidémie.

Une nombreuse assistance a assisté aux obsèques de M. le chanoine Brunet et à témoignage de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Chute d'un madrier

Un ouvrier forgeron, à l'entreprise Soupire, M. Pedro Bailon a été blessé par la chute d'un madrier mal équilibré qui lui a déterminé une entorse tibio-tarsienne. Il a reçu les soins du docteur Mendailles. Incapacité de travail de 15 jours.

Tombé d'une échelle

M. Sireys, ouvrier peintre chez M. Delcor, est tombé d'une échelle sur laquelle il était monté et a été fortement contusionné. M. le docteur Ségala l'a examiné. 10 jours d'incapacité de travail.

Homonymie

M. Gabriel Delsol, marchand de primeurs, avenue de l'Abattoir à Cahors, nous prie d'indiquer qu'il n'a rien de commun avec le nommé Gabriel Delsol arrêté vendredi, place du Marché, pour purger une peine de 7 jours de prison prononcée par le tribunal correctionnel de Cahors.

Chien retrouvé

Il y a quelques jours, M. Jules Cabanes, un estimé négociant de Cahors, rue Lestieu, porta plainte au Commissariat contre inconnu pour vol de son chien.

La plainte vient d'être retirée. Le chien vient de rentrer au domicile du patron. Peut-être que celui qui le retenait a craint d'être pincé un jour ou l'autre, et, par prudence, il a relâché le chien.

Qui a raison ?

Plainte a été portée par le sieur Pradines, demeurant impasse Séguier, pour violences contre le sieur Doros. Or, celui-ci a déposé, également, pour violences, une plainte contre Pradines. Qui a raison ? M. Raquin, l'excellent commissaire de police a ouvert une enquête pour mettre l'affaire au clair.

En émondant des arbres

M. Vernières, propriétaire au Bourg, était occupé à émonder des arbres lorsque, tout à coup, une branche le frappa en plein visage. La lèvre supérieure fut fortement entaillée.

ON DEMANDE

Une bonne

S'adres. : 12, place des Petites-Boucheries

Evadé de Leyme

Mardi, le nommé Pierre Morère, de Lebrail, en traitement à l'Asile de Leyme, trompant la surveillance du personnel, s'est évadé. Comme on supposait que Morère, selon ses déclarations, voulait revenir à Lebrail, le maire de cette commune fut prévenu et une surveillance fut établie.

Effectivement, la gendarmerie de Labastide-Murat l'arrêtait peu après dans cette commune qu'il traversait à pied. Il avait déjà parcouru 40 kilomètres. Morère a été réintégré à Leyme.

Auto contre cycliste

Dimanche, vers 19 h. 30, un jeune cycliste d'Espagnol (Tarn-et-Garonne) arrivait au tournant de la route, près de Montoumère, lorsqu'un même moment survint une auto appartenant à M. Jourdes, limonadier à Montroux (Tarn-et-Garonne). Le choc fut inévitable. Le jeune cycliste fut heurté et projeté avec violence sur le sol, où il resta inanimé. Des soins lui furent aussitôt prodigués. Les blessures reçues par le cycliste sont très graves.

La boule manque son but

Dimanche, M. Delpech, propriétaire à Groléjac, s'était rendu à Naudillac-de-Payrignac, chez des amis qui, au cours de la journée, organisèrent une partie de boules. La partie se déroulait à la satisfaction des joueurs, lorsque, tout à coup, on vit M. Delpech, s'affaisser. Il venait de recevoir une boule en pleine figure.

Conduit chez le docteur Martin-Bithourd, il reçut les soins nécessités par son état. Les cartilages du nez ont été fortement froissés, mais il n'y a pas de fracture. M. Delpech a pu regagner son domicile.

Tombé de charrette

Le jeune Charles Chatain, 4 ans, du village du Cluzel (commune de Pontcirac), était à côté de son père, sur une charrette traînée par des bœufs. Par suite d'un mouvement brusque, il perdit l'équilibre et tomba sous la charrette dont une des roues lui mit à nu l'os frontal. Le pauvre enfant a été transporté chez M. le docteur Rougier, à Cahors, qui pratiqua plusieurs points de suture. L'état de l'enfant est grave.

Une auto dans un champ

Mardi matin, une auto de la maison Begout, manufacture d'habillement, à Bordeaux, venant à Cahors, a été projetée dans un champ d'une profondeur de 2 mètres environ, près de Limogne. L'accident s'est produit par suite de la rupture d'un pneu. Le conducteur a été légèrement contusionné. Il a reçu les soins du docteur Ouvrier.

Un mort sur un mur

Lundi, vers 20 h. 30, le corps d'un nommé Soucka, sujet portugais, a été découvert au lieu dit « la Robertie » (commune de Figeac) à mi-pente du coteau dominé par la carrière exploitée par M. Castagné.

Le cadavre se présentait d'étrange façon : le corps ployé sur un mur, les pieds touchant le sol du chemin, la tête renversée, les yeux et la bouche grands ouverts. La main droite était crispée sur le manche d'une canne.

Soucka était un mutilé du travail et retraité de l'entreprise Castagné. Il était âgé de 65 ans. Sa femme l'avait quitté pour aller au Portugal soigner sa mère et ses 4 enfants. Il n'avait pas voulu la suivre.

Malade depuis quelque temps, Soucka avait dit à ses voisins qu'il avait absorbé, en une fois, le contenu d'une fiole d'un remède ordonné par le médecin, remède qu'il aurait dû prendre à doses de cuillerées à bouche.

Accident

Dimanche soir, M. Lafferrerie, de Montbrun, se rendait à sa propriété, monté sur une petite charrette attelée d'un âne, lorsque, tout à coup, il perdit l'équilibre et tomba sur la route. Dans la chute, il a été assez gravement blessé à la tête, à la figure. Il a été transporté à Cahors où il a été examiné par M. le docteur Rougier.

Infraction

Ces jours derniers, un accident d'auto eut lieu à Vers. L'auto de M. Grégoire, architecte à Toulouse, et un camion de l'entreprise Capitaine, entrèrent en collision. L'enquête de la gendarmerie a établi que les autos allaient à une vitesse de 45 kilomètres à l'heure. Or l'arrêté municipal limite à 20 kilomètres à l'heure, pour les autos et à 10 kilomètres à l'heure pour les camions, dans la traversée de l'agglomération.

Procès-verbal a été dressé aux chauffeurs.

Au violon

Les agents de police Mercadier et Terrier rencontrèrent le nommé Maurs, ouvrier à l'entreprise Nivet, déambulant, en état d'ivresse dans les rues de Cahors. Ils le conduisirent au bureau de police, puis l'enfermèrent au violon. Le lendemain, il fut relaxé, mais nanti d'un procès-verbal.

Désinfection de véhicules

Contrevenant a été dressée à Mme Jeanne Bernadé, bouchère à Gramat et à M. Marcelin Cournot, boucher à Belfort-du-Quercy dont les camionnettes servant au transport du bétail ne portaient pas la mention obligatoire de désinfection des deux véhicules.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Après une brillante saison de sports athlétiques terrestres, basket et association, les coureurs cadurciens de l'Aviron ouvrent actuellement la saison nautique. Cette branche du club doyen qui fut l'orgueil de la cité durant les périodes d'avant-guerre et jusqu'à ces dernières années où il y eut quelque ralentissement de succès, paraît revêtir, cette saison, une assez considérable importance.

Les victoires remportées en basket-ball, où l'Aviron s'est octroyé définitivement le Challenge de la Ville. Le titre de Champion du Lot, première série, enlevé par l'équipe première d'association après une glorieuse saison ; tous ses efforts couronnés de succès semblent devoir rejouir sur la section Aviron. Cette solidarité et ce cran admirés toute la saison d'hiver, se retrouvent actuellement à l'embarcadere du garage, route de Larroque-des-Arcs. Chacun y accomplit cet effort soutenu qui donne une heureuse confiance à ceux qui participent, de près ou de loin à la renommée du vieux club local.

D'ores et déjà, les premières régates de Villeumur, le 31 mai, verront les représentants « bleu et blanc » bien armés pour ramener le prestige des années écoulées.

Voici l'ordre des régates régionales, auxquelles participeront officiellement les rameurs de l'A.C. :

à Villeumur le 31 mai ; à Montauban, le 7 juin ; à Cahors, le 21 juin ; à Agen, le 28 juin ; à Villeneuve-sur-Lot, le 12 juillet ; à Libos, le 14 juillet.

En ce qui concerne les régates organisées par l'A.C., il y a un programme très chargé pour le 21 juin.

Sept courses sont comprises pour la réunion qui se déroule tous les ans dans le bief avironnais. (Courses de voles, outriggers 4 et 8 rameurs, skiffs toutes catégories).

Association. — Il est rappelé à tous les jeunes gens désireux d'apprendre les premières notions d'association, en vue de la saison 36-37, de vouloir bien se rendre au terrain de l'Île, le dimanche matin, à partir de 10 heures.

LES S.A.G. DU LOT

Voici les résultats du concours départemental qui a eu lieu le 24 mai :

Catégorie A. — Classement collectif : La Tour-de-Faure Olympique, 112 points ; 2° l'Union Sportive Puy-Evéquoise, 102 points ; 3° Aviron Cadurcien, 98 points ; 4° La Fraternelle des Junies, 96 points ; 4° Union Sportive Luzéchoise, 84 points.

Classement individuel : 1° Pons Paul, de Tour-de-Faure Olympique, 51 points ; 2° Calmejeane, de l'Union Sportive Puy-Evéquoise, 42 points ; 3° Derruau, de l'Aviron Cadurcien, 41 points ; 4° Garrigou, de l'Aviron Cadurcien, 36 points ; 5° Bachié, du Réveil Sportif de Castelnaud, 35 points.

Catégorie B. — Classement collectif : 1° Union Sportive Puy-Evéquoise, 79 points ; 2° La Fraternelle des Junies, 70 points ; 3° Les Jeunes Cadourques, 57 points ; 4° Avenir Spor-

tif du Boulv., 52 points ; 5° Stade Praysacois, 52 points.

Classement individuel : 1° Neumille, de l'Union Sportive de Puy-Evéquoise, 32 points ; 2° Pontié, de la Fraternelle des Junies, 30 points ; 3° Malin, de l'Union Sportive de Puy-Evéquoise, 27 points ; 4° Delmouly, de l'Avenir Sportif du Boulv., 26 points ; 5° Cavallé, des Ecureuils Gramatois, 25 points.

« La Coupe du Quercy » en compétition, a été gagnée cette année par l'Union Sportive Puy-Evéquoise, à qui nous adressons nos félicitations.

Arrondissement de Cahors

Larroque-des-Arcs

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Louis Guichard, propriétaire, conseiller municipal de notre commune. Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Castelnau-Montrater

La culture fruitière. — Lire à la « Chronique du Lot ».

L'Hospitalet

Hyméne. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Alice Soupa, pupille de la Nation avec M. Armand Marné, de St-Chamand. Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Naissance. — Un troisième enfant est né chez les époux Ausset Sébastien, de Granéjols. Compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

St-Denis-Catus

Nécrologie. — C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la mort subite de Mme Sidonie Albert, de Lapeyrade, âgée de 63 ans seulement. Les obsèques ont eu lieu lundi matin en présence de la population presque entière. Sympathique à tous et très estimée, Mme Albert ne laisse que des regrets.

Nous exprimons à notre ami, M. Adolphe Albert, à Mlle Albert, aux familles Albert, Capelle, Riblé, etc, nos condoléances attristées. — E. S.

Limogne

La Fraternelle. — Notre excellente société musicale organise pour le dimanche 7 juin, une excursion aux Gorges du Tarn et de l'Aveyron.

Duravel

Monument à la Reine Astrid. — Des fillettes de notre école : Geneviève Baillie, Gabrielle Caminade, Paulette Labro et Françoise Pecherty ont distribué dimanche les portraits de la reine Astrid. Elles ont recueilli une somme de 20 fr. qui a été adressée au Comité du Monument à Toulouse.

Rappelons que le Conseil avait déjà envoyé 10 francs au même Comité.

Tour-de-Faure

Taille des arbres fruitiers. — Une taille d'arbres fruitiers aura lieu mardi, 2 juin, de 9 heures à 11 heures chez M. Lagarrigue, propriétaire. Cette démonstration se fera sous les auspices des services agricoles du Lot.

Arrondissement de Figeac

Saint-Céré

Ecole Primaire Supérieure. — Au concours des bourses nationales, sur 7 aspirants admis définitivement en 2^e série, trois sont élèves de l'E.P.S. de St-Céré : Jacques Para, reçu n° 1 pour l'enseignement secondaire ; René Lacaze, reçu n° 3 et Ernest Audigé, reçu n° 4 pour l'enseignement primaire supérieur. Félicitations aux jeunes lauréats et à leur excellent professeur M. Bru.

Arrondissement de Gourdon

Martel

Arrêté municipal. — M. le Maire de Martel vient de prendre un arrêté par lequel tous les chiens circulant sur la voie publique dans la commune de Martel, devront être muselés ou tenus en laisse, pendant un délai de deux mois à dater du 24 courant.

Cet arrêté a été pris en raison du fait qu'un chien berger, présentant les symptômes de la rage, a mordu le jeune Marius Cayzac, de Combecave (commune de Martel).

Hyméne. — Lundi a été célébré le mariage de Mlle Cécile Castex avec M. Jean Poignet. Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Obsèques. — Ces jours derniers ont été célébrées les obsèques de M. Pierre Vitrac, du Guiraudet (commune de Martel), décédé à l'âge de 68 ans. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre au cimetière où a eu lieu l'inhumation. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

St-Germain-du-Bel-Air

La foire. — Notre foire qui s'est tenue le 23 au lieu du 22, à cause de la foire de Gourdon, n'a pas eu son importance habituelle. Peu de bétail sur le foirail et quelques transactions, mais au même cours. Les travaux de la saison avaient retenu les cultivateurs aux champs.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une superbe fillette, prénommée Jacqueline-Odette, chez les époux Viillard, gendre Larrière. Nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Salviac

Nos compatriotes. — M. Bos Jean-Lucien, notre estimé compatriote, inspecteur principal de la circulation à Paris, président des Médailles militaires de la Préfecture de Police à Paris, vient d'être envoyé en mission à l'orphelinat de Grâce (Aude). Il était accompagné de MM. Gaston Carré, secrétaire, et François Georges, trésorier.

A la gendarmerie. — Nous apprenons que M. Carcassès, gendarme à Salviac, vient d'être nommé en la même qualité à Verfeil, canton de Monstruc-la-Consillère (Hte-Garonne). M. Carcassès était à Salviac depuis déjà quelques années. Nous lui présentons ainsi qu'à sa famille tous nos regrets en raison de sa mutation.

REMERCIEMENTS

Les familles ZAZZARON, FERRIER remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de

Monsieur Victor ZAZZARON
leur frère et beau-frère.

Un médicament doit être agréable

Ainsi, on le prend avec goût, régulièrement et on en retire tous les bienfaits. C'est pourquoi la Quintonine est si appréciée et universellement répandue ; son goût, en effet, est délicieux. Versée dans un litre de vin la Quintonine constitue une plus énergique des reconstituants. Elle stimule l'appétit, fortifie le sang, combat l'anémie et tous les états de fatigue et de surmenage. Un flacon de Quintonine coûte seulement 4 fr. 95. Ttes Pharmacies et Pharmacies à Cahors.

TOURISTES-GOURMETS

Allez chez

Cassagnolle René
Hôtel de Londres
MONPAZIER (Dordogne)
Prix d'excellence
de l'Académie du Périgord

Vente Réclame

Demain samedi, Place Gallemar (côté Halle), Bernard ALCO mettra en vente un grand assortiment de robes nouvelles. Un lot chemisiers, beau jersey indéformable, 15 fr. Grand choix de chemisettes jersey indéformable mat, pour hommes, 15 fr. Parures, 3 pièces, jersey qualité supérieure, 29 fr. Combinaisons indéformable mat, avec incrustation, 15 fr. Culottes, 5 fr. Un lot pantalons flanelle, valeur 45 fr., sacrifié, 29 fr. Grand choix de belles cravates hommes, soie naturelle ou rayonne, 5 fr. Un lot de blousons, 10 fr. Chemisettes coton, ceintures, bas, chaussettes fil, 4 et 5 fr., etc...

ON DEMANDE

Ouvrière coiffeuse et apprentie

se présenter, de 19 h. à 19 h. 1/2, chez POPOVITCH, 4, rue Mal-Foch, CAHORS

Déménagements

Groupages réguliers

Demi-tarif en retour

CENTRE, LOT ou région, Dépôt à Cahors
PETIT, 65, rue Dulong, PARIS
(Carnot 46-57)

Arrondissement de Cahors

Larroque-des-Arcs

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Louis Guichard, propriétaire, conseiller municipal de notre commune. Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Castelnau-Montrater

La culture fruitière. — Lire à la « Chronique du Lot ».

L'Hospitalet

Hyméne. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Alice Soupa, pupille de la Nation avec M. Armand Marné, de St-Chamand. Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Naissance. — Un troisième enfant est né chez les époux Ausset Sébastien, de Granéjols. Compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

St-Denis-Catus

Nécrologie. — C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la mort subite de Mme Sidonie Albert, de Lapeyrade, âgée de 63 ans seulement. Les obsèques ont eu lieu lundi matin en présence de la population presque entière. Sympathique à tous et très estimée, Mme Albert ne laisse que des regrets.

Nous exprimons à notre ami, M. Adolphe Albert, à Mlle Albert, aux familles Albert, Capelle, Riblé, etc, nos condoléances attristées. — E. S.

Limogne

La Fraternelle. — Notre excellente société musicale organise pour le dimanche 7 juin, une excursion aux Gorges du Tarn et de l'Aveyron.

Duravel

Monument à la Reine Astrid. — Des fillettes de notre école : Geneviève Baillie, Gabrielle Caminade, Paulette Labro et Françoise Pecherty ont distribué dimanche les portraits de la reine Astrid. Elles ont recueilli une somme de 20 fr. qui a été adressée au Comité du Monument à Toulouse.

Rappelons que le Conseil avait déjà envoyé 10 francs au même Comité.

Tour-de-Faure

Taille des arbres fruitiers. — Une taille d'arbres fruitiers aura lieu mardi, 2 juin, de 9 heures à 11 heures chez M. Lagarrigue, propriétaire. Cette démonstration se fera sous les auspices des services agricoles du Lot.

Arrondissement de Figeac

Saint-Céré

Ecole Primaire Supérieure. — Au concours des bourses nationales, sur 7 aspirants admis définitivement en 2^e série, trois sont élèves de l'E.P.S. de St-Céré : Jacques Para, reçu n° 1 pour l'enseignement secondaire ; René Lacaze, reçu n° 3 et Ernest Audigé, reçu n° 4 pour l'enseignement primaire supérieur. Félicitations aux jeunes lauréats et à leur excellent professeur M. Bru.

Arrondissement de Gourdon

Martel

Arrêté municipal. — M. le Maire de Martel vient de prendre un arrêté par lequel tous les chiens circulant sur la voie publique dans la commune de Martel, devront être muselés ou tenus en laisse, pendant un délai de deux mois à dater du 24 courant.

samedi 20 juin à 7 h. 30 (heure légale).

Circoscription d'inspection primaire de Gourdon. — Canton de Labastide-Murat : lundi 8 juin à 7 h. 30 (heure légale). Canton de Vayrac : mardi 9 juin à 7 h. 30 (heure légale). Canton de Salviac : mercredi 10 juin à 7 h. 30 (heure légale). Canton de Martel : vendredi 12 juin à 7 h. 30 (heure légale). Canton de Cazals : samedi 13 juin à 7 h. 30 (heure légale).

Canton de Gramat : lundi 15 juin à 7 h. 30 (heure légale). Canton de Payrac : mardi 16 juin à 7 h. 30 (heure légale). Canton de Souillac : mercredi 17 juin à 7 h. 30 (heure légale). Canton de St-Germain : vendredi 19 juin à 7 h. 30 (heure légale). Canton de Gourdon : samedi 20 juin à 7 h. 30 (heure légale).

Comme d'habitude les examens auront lieu dans les chefs-lieux de cantons ou dans les centres indiqués et dans les locaux habituels.

DÉPÊCHES

Paris, 12 h. 15.

Les réceptions de M. Blum

M. Blum a reçu, à 10 h. 30, le président de la Commission des Assurances sociales de la Chambre qui a déclaré qu'il s'était entretenu de la refonte totale de la loi.

M. Blum a reçu, ensuite, des délégations du Syndicat de la police des Services publics et de l'Assistance publique.

REMERCIEMENTS

Les familles ZAZZARON, FERRIER remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de

Monsieur Victor ZAZZARON
leur frère et beau-frère.

Un médicament doit être agréable

Ainsi, on le prend avec goût, régulièrement et on en retire tous les bienfaits. C'est pourquoi la Quintonine est si appréciée et universellement répandue ; son goût, en effet, est délicieux. Versée dans un litre de vin la Quintonine constitue une plus énergique des reconstituants. Elle stimule l'appétit, fortifie le sang, combat l'anémie et tous les états de fatigue et de surmenage. Un flacon de Quintonine coûte seulement 4 fr. 95. Ttes Pharmacies et Pharmacies à Cahors.

TOURISTES-GOURMETS

Allez chez

Cassagnolle René
Hôtel de Londres
MONPAZIER (Dordogne)
Prix d'excellence
de l'Académie du Périgord

Vente Réclame

Demain samedi, Place Gallemar (côté Halle), Bernard ALCO mettra en vente un grand assortiment de robes nouvelles. Un lot chemisiers, beau jersey indéformable, 15 fr. Grand choix de chemisettes jersey indéformable mat, pour hommes, 15 fr. Parures, 3 pièces, jersey qualité supérieure, 29 fr. Combinaisons indéformable mat, avec incrustation, 15 fr. Culottes, 5 fr. Un lot pantalons flanelle, valeur 45 fr., sacrifié, 29 fr. Grand choix de belles cravates hommes, soie naturelle ou rayonne, 5 fr. Un lot de blousons, 10 fr. Chemisettes coton, ceintures, bas, chaussettes fil, 4 et 5 fr., etc...

ON DEMANDE

Ouvrière coiffeuse et apprentie

se présenter, de 19 h. à 19 h. 1/2, chez POPOVITCH, 4, rue Mal-Foch, CAHORS

Déménagements

Groupages réguliers

Demi-tarif en retour

CENTRE, LOT ou région, Dépôt à Cahors
PETIT, 65, rue Dulong, PARIS
(Carnot 46-57)

Arrondissement de Cahors

Larroque-des-Arcs

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Louis Guichard, propriétaire, conseiller municipal de notre commune. Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Castelnau-Montrater

La culture fruitière. — Lire à la « Chronique du Lot ».

L'Hospitalet

Hyméne. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Alice Soupa, pupille de la Nation avec M. Armand Marné, de St-Chamand. Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Naissance. — Un troisième enfant est né chez les époux Ausset Sébastien, de Granéjols. Compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

St-Denis-Catus

Nécrologie. — C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la mort subite de Mme Sidonie Albert, de Lapeyrade, âgée de 63 ans seulement. Les obsèques ont eu lieu lundi matin en présence de la population presque entière. Sympathique à tous et très estimée, Mme Albert ne laisse que des regrets.

Nous exprimons à notre ami, M. Adolphe Albert, à Mlle Albert, aux familles Albert, Capelle, Riblé, etc, nos condoléances attristées. — E. S.

Limogne

La Fraternelle. — Notre excellente société musicale organise pour le dimanche 7 juin, une excursion aux Gorges du Tarn et de l'Aveyron.

Duravel

Monument à la Reine Astrid. — Des fillettes de notre école : Geneviève Baillie, Gabrielle Caminade, Paulette Labro et Françoise Pecherty ont distribué dimanche les portraits de la reine Astrid. Elles ont recueilli une somme de 20 fr. qui a été adressée au Comité du Monument à Toulouse.

Rappelons que le Conseil avait déjà envoyé 10 francs au même Comité.

Tour-de-Faure

Taille des arbres fruitiers. — Une taille d'arbres fruitiers aura lieu mardi, 2 juin, de 9 heures à 11 heures chez M. Lagarrigue, propriétaire. Cette démonstration se fera sous les auspices des services agricoles du Lot.

Arrondissement de Figeac

Saint-Céré

Ecole Primaire Supérieure. — Au concours des bourses nationales, sur 7 aspirants admis définitivement en 2^e série, trois sont élèves de l'E.P.S. de St-Céré : Jacques Para, reçu n° 1 pour l'enseignement secondaire ; René Lacaze, reçu n° 3 et Ernest Audigé, reçu n° 4 pour l'enseignement primaire supérieur. Félicitations aux jeunes lauréats et à leur excellent professeur M. Bru.

Arrondissement de Gourdon

Martel

Arrêté municipal. — M. le Maire de Martel vient de prendre un arrêté par lequel tous les chiens circulant sur la voie publique dans la commune de Martel, devront être muselés ou tenus en laisse, pendant un délai de deux mois à dater du 24 courant.

FILLE DE PRINCE

ROMAN PAR
MAX DU VEUZIT

Je dois avouer que j'approuvais pleinement ce programme de mon mari, la solitude à deux me semblait délicieuse. De plus, cette jeunesse bruyante et turbulente, entrevue au consulat, ne m'attirait guère. Pour notre prestige, il valait mieux garder les distances dont parlait Gys. Nous étions des « princes » et il était inutile de révéler notre véritable situation de fortune.

Notre vie était, en effet, bien modeste et même presque pauvre, surtout que je ne gagnais plus rien depuis que j'avais abandonné mes fonctions d'infirmière, Gys n'ayant pas voulu me voir retourner à l'hôpital.

Oh ! Je sais bien que l'appartement était toujours gentiment arrangé et qu'il y avait des fleurs sur le bureau de Gys, ainsi que sur la table où nous faisons de délicieuses dinettes... Mais je sais bien aussi que ce que la « princesse » devait déployer d'ingéniosité pour arriver à ce résultat et combien de choses elle devait faire elle-même pour que le menu fût réussi et le nid confortable et plaisant.

Je commençais, en ce temps-là, à bérner Marine pour la science ménagère qu'elle m'avait inculquée à Lyon, un peu malgré moi.

Ces choses que j'avais apprises me servaient maintenant et j'étais presque aussi fière, quand Gys rentrait le soir, des compliments qu'il m'adressait pour un plat réussi, que des rares détails qu'il me donnait sur l'emploi de son temps, que je devinais passés en visites diplomatiques.

Car, le croirait-on, l'avenir politique des princes d'Amplis me tenait à cœur ; c'était une de mes principales préoccupations et Gys m'en raillait bien souvent. Pour lui, il aurait préféré que notre vie actuelle durât toujours, et ce n'était pas sans mélancolie qu'il voyait arriver la fin de ses études, alors qu'il serait obligé, pour s'assurer une bonne situation, d'entrer dans la mêlée et de rompre notre délicieuse tête-à-tête.

J'étais devenue plus ambitieuse que lui. C'est qu'un doute béni, puis un espoir joyeux s'élevait en moi ; Gys ne serait bientôt plus le dernier de son nom... Il y aurait un autre prétendant à son titre... Mon cher époux allait avoir un hérit

AGENTS Hommes, Dames dem. partout même dans villages vendre pour leur compte Cafés Torréfiés avec, sans Primes. Participation Loterie Nationale. Paiem. après vente. — **Etablissements ST-JAMES, SALON** (Provence).

REPRÉSENTANT avec auto, sérieux et très actif est demandé pour ventes HUILES AUTOS. AGENCE GÉNÉRALE pour la région sera accordée à Agent capable, après essai. Conditions intéressantes. Commissions et frais de déplacements. Ecr. : **NOBLET, HUILE-RIE CENTRALE DIVRY** (Fondée en 1893) 3, rue Pasteur, Ivry (Seine).

REPRÉSENTANTS visitant les pharmaciens et herboristes sont demandés par fabrique spécialités et produits conditionnés. Ecrire R. 25.073 au **JOURNAL** en indiquant âge et références.

On demande personne à la commission si possible int. boulangerie pour tenir dépôt levure et faire livraison clientèle à CAHORS et rég. Ecr. réf. **J. M. Publ. Ouest**, 2, rue des Colonniers, PARIS.

Bibliographie

CONSEILS AUX FEMMES MAIGRES

« J'ai reçu hier une lettre qui eût arraché des larmes aux plus insensibles. Une jeune femme m'écrivait « en me suppliant de lui indiquer le traitement de la maigreur. Intelligente et jolie, elle souffrait de cette disgrâce et lui devait, disait-elle, d'avoir échoué dans toutes espèces d'entreprises. Courtisée par des hommes aimables et qu'elle eût aimés, elle n'osait s'abandonner à son inclination, hantée qu'elle était par la crainte des surprises désagréables qu'ils n'eussent pas manqué d'éprouver avec elle dans le tête-à-tête. Tout en se gardant de donner la véritable raison de sa conduite, elle avait ainsi évincé plusieurs prétendants. Sa santé qui, jusqu'alors, avait été relativement « bonne, commençait à fléchir et son amaigrissement, loin de s'atténuer, ne faisait que s'accroître encore sous l'influence du chagrin et des préoccupations morales qui l'assaillaient. Des idées de suicide commençaient à germer dans son esprit. Elle voulait, disait-elle, sortir coûte que coûte de la situation où elle se trouvait, fût-ce par la mort ». C'est ainsi que s'exprime le Docteur Maurice Boigey dans le remarquable article, si précis et si lumineux qui paraît dans le numéro du 1^{er} juin de GUERIR, la grande Revue de Vulgarisation Médicale et Scientifique.

La maigreur n'est pas un mal incurable : on guérit aussi aisément de la maigreur que de l'obésité ! Comment ? La lecture de l'article de Maurice Boigey, vous donnera tous conseils utiles sur ce sujet et vous reprendrez rapidement goût à la vie.

Dans ce même numéro de GUERIR, lisez également :

S.O.S. ! Pour la défense de la race, par le Docteur Arthur Vernes, fondateur et animateur de l'Institut Prophyllactique de la rue d'Assas, à Paris, et de l'Ecole de Syphilimétrie. — L'extraction des dents sans douleur. — La stérilité masculine. — Les enfants qui lisent et qui écrivent mal. — Loupes du cuir chevelu et kystes sébacés du visage. — Les angines de l'enfant. — Anatomie : l'intestin. — Le cancer de l'estomac. — La peau du civilisé est-elle un organe atrophié ? La blennorrhagie génitale chronique chez l'homme. — Les groupements sanguins, etc., etc.

« GUERIR » est en vente chez tous les marchands de journaux au prix de 2 francs. A défaut, envoi franco : « GUERIR », 12 bis, rue Kepler, Paris (XVI^e). Joindre 2 francs en timbres-poste.

« GUERIR » est en vente chez tous les marchands de journaux au prix de 2 francs. A défaut, envoi franco : « GUERIR », 12 bis, rue Kepler, Paris (XVI^e). Joindre 2 francs en timbres-poste.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS ET DU MIDI

LES CHATEAUX
du **BLÉSOIS** et de **TOURAINES**
en **AUTOCAR**

CHATEAUX
CHEVERNY
CHAMORD
BLOIS
TOURS
AMBOISE
CHENONCEAUX
LOCHES
AZAY-LE-RIDEAU
CHINON
USSE
LANGAIS

Prix très réduits (à partir de 18 frs)

RENSEIGNEMENTS : Agence P.O.-MIDI, 16, Bd des Capucines et à la Maison de France, 101, Av. des Ch.-Elysées à Paris : aux gares de Blois et Tours.

AYEZ CET ATOUT

LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne ? de Cahors à Toulouse, par exemple ? Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours. Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3^e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement : 80 francs pour 3 mois ; 160 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 voyages aller et retour dans le premier cas ; après 7 voyages aller et retour dans le second.

LA CARTE A DEMI TARIF
LA CARTE QUI FAIT GAGNER

Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.

P.-O.-MIDI

Passez d'heureux dimanches

dans l'une des localités suivantes, en utilisant les **Billets de fin de semaine** avec 40 0/0 de réduction que le P.O.-Midi met à votre disposition, du 3 avril au 18 octobre, au départ de Brive pour : Tulle, Gimel, Corrèze, Eyreins, Montagnac-St-Hippolyte, Rosiers d'Egletons, Egletons, Soudailles, Maussac, Meymac, Alleyrat-Chaveroche, Ussel, Allasac, Estiveaux, Vigéois, Uzerehe, Terrasson, St-Denis-près-Martel, Souillac.

Validité, du vendredi à midi dimanche, à 24 heures ; ou du samedi au lundi, à 24 heures.

Des validités spéciales sont prévues à l'occasion des fêtes légales.

Tous renseignements complémentaires vous seront donnés par les gares P.O.-Midi.

Le billet de fin de semaine assure plaisir et santé.

ALGER à 36 h. de PARIS

par PORT-VENDRES

Transbordement direct du train au paquebot

La voie la plus rapide entre Paris et Alger est celle de Paris-Quai-d'Orsay-Toulouse-Port-Vendres.

La traversée est assurée en 20 h. 30 par les rapides et confortables paquebots de la Compagnie de Navigation-Mixte ; ces paquebots modernes sont pourvus des dispositifs de sécurité les plus perfectionnés.

Dans le sens France-Algérie, ils correspondent à un train-paquebot partant de Paris-Quai-d'Orsay les mardis et samedis soirs, à 19 h. 25 (toutes classes, couchettes de 1^{re} classe, wagon-lits de 1^{re} et 2^e classes entre Paris-Quai d'Orsay et Port-Vendres-Ville et wagons-restaurant) ; l'arrivée à Alger a lieu le sur-

lendemain matin, à 7 h. 00 (durée totale du voyage, 35 h. 40).

C'est non seulement la voie la plus courte, mais celle qui traverse les eaux les mieux abritées.

Grands réseaux de Chemins de fer français

AVIS
A l'occasion des Fêtes de la Pentecôte les billets d'aller et retour délivrés à partir du mardi 26 mai 1936 seront exceptionnellement valables, quelle que soit la distance, jusqu'au lundi 8 juin 1936 inclus.

Profitez de cette validité exceptionnelle pour passer en famille vos vacances de Pentecôte.

Imp. COUËSLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scorfulose des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL**. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de **PHOSPHIODE GARNAL** renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la **PHOSPHIODE GARNAL** est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la **PHOSPHIODE GARNAL**, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

La **PHOSPHIODE GARNAL** fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

SERVICE D'ÉTÉ 1936

De Paris à Toulouse par Cahors

OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	10 15	19 55	20 22	22 5	22 5	22 5	»
PARIS (Aust.) dép.	10 27	20 5	20 37	22 17	22 45	»	»
LIMOGES (arrivé)	15 31	0 24	1 47	3 7	5 23	»	»
LIMOGES (départ.)	15 45	0 27	1 52	3 12	5 41	»	»
BRIVE (arrivé)	17 1	1 43	3 18	4 35	7 22	»	»
BRIVE (départ.)	8 31	2 23	17 18	3 1	4 9	»	»
Gignac-Cressensac	8 39	13 4	18 37	—	—	»	»
SOULLAC (arrivé)	9 13	36 17	44 18	56	4 30	8 16	»
CAZOULES (arrivé)	9 8	13 43	19 2	—	—	»	»
La Chap.-d-Mareuil	9 13	13 48	19 6	—	—	»	»
Lamothe-Fénélon	9 22	13 57	19 15	—	—	»	»
Nozac	9 31	14 6	19 24	—	—	»	»
GOURDON (arrivé)	9 44	14 19	18 6	19 34	4 57	8 44	»
Saint-Clair	9 53	14 28	19 42	—	—	»	»
Dégagnac	10 3	14 38	19 52	—	—	»	»
Thédirac-Peyrilles	10 13	14 43	20 2	—	—	»	»
Saint-Denis-Catus	10 23	14 58	20 11	—	—	»	»
Espère	10 31	15 6	20 18	—	—	»	»
CAHORS (arrivé)	10 40	15 18	41 20	27	3 21	5 35	6 11
CAHORS (départ.)	11 51	17 56	18 45	—	—	3 25	5 39
Sept-Ponts	12 2	18 7	—	—	—	6 15	9 29
Cieureac	12 17	18 22	—	—	—	7 39	—
Labenque	12 24	18 29	—	—	—	7 51	—
Caussade	12 52	18 59	19 25	—	—	7 58	—
MONTAUBAN arr.	13 23	19 30	19 45	—	—	4 20	6 42
TOULOUSE arr.	16 35	21 35	—	—	—	5	7 35

De Toulouse à Paris par Cahors

OMNIB.	EXP.	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	EXP.	RAPIDE
TOULOUSE d.	4 53	8 35	13 25	15 50	20 16	21 20
MONTAUBAN d.	6 11	9 53	9 17	14 6	16 35	20 57
Caussade	6 50	10 27	9 35	—	17 16	21 17
Labenque	7 25	11 5	—	—	17 56	—
Cieureac	7 34	11 13	—	—	18 4	—
Sept-Ponts	7 44	11 22	—	—	18 14	—
CAHORS (arr.)	7 50	11 28	10 9	14 58	18 20	21 57
Espère	8 13	—	10 13	15 2	19 17	22 1
St-Denis-Catus	8 27	—	—	—	19 28	—
Thédirac-Peyril	8 40	—	—	—	19 39	—
Dégagnac	9 2	—	—	—	19 58	—
Saint-Clair	9 10	—	—	—	20 6	—
GOURDON (d.)	9 23	—	—	—	20 17	22 45
Nozac	9 30	—	—	—	20 24	—
Lamothe-Fénélon	9 33	—	—	—	20 27	—
La Chap.-de-Mar	9 45	—	—	—	20 41	—
CAZOULES	9 51	—	—	—	20 44	—
SOULLAC (arr.)	10 4	—	—	—	20 55	23 10
Gignac-Cressensac	10 32	—	—	—	21 21	—
BRIVE (arr.)	10 57	—	—	—	11 50	16 33
PARIS (A.) arr.	—	—	—	—	11 58	16 39
PARIS (O.) arr.	—	—	—	—	18 52	23 23
—	—	—	—	—	19 4	23 35

De Cahors à Libos

CAHORS	6 29	15 20	»	18 56
Mercuès	6 43	15 34	»	19 10
Donelle (Arrêt)	6 47	15 33	»	19 14
Parnac	6 54	15 46	»	19 22
Luzech	7	15 52	»	19 28
Castelfranc	7 12	16 3	»	19 39
Prayssac (Arrêt)	7 16	16 7	»	19 43
Puy-l'Evêque	7 24	16 15	17 22	19 51
Duravel	7 31	16 22	17 33	19 58
Soturac-Touzac	7 38	16 29	17 44	20 5
Fumel	7 48	16 40	18 3	20 16
LIBOS	7 53	16 45	18 9	20 21

De Libos à Cahors

LIBOS dép.	6 34	9 24	13 24	18 14
Fumel	6 42	9 31	13 31	18 21
Soturac-Touzac	6 58	9 41	13 41	18 32
Duravel	7 9	9 48	13 48	18 39
Puy-l'Evêque	7 25	9 56	13 55	18 46
Prayssac (Arrêt)	7 39	10 4	14 3	18 55
Castelfranc	7 46	10 4	14 3	18 55
Luzech	8 7	10 20	14 19	19 11
Parnac	8 20	10 29	14 28	19 21
Donelle (Arrêt)	8 29	10 34	14 33	19 26
Mercuès	8 37	10 39	14 38	19 32
CAHORS	8 53	10 51	14 50	19 45

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	4 45	14 43	18 39	18 59
Vayrac	4 53	14 50	—	18 58
Bétaillé (arrêt)	4 8	14 54	—	19 3
Puybrun	5 6	15 2	—	19 11
Bretenoux-Biars	5 15	15 10	18 57	19 21
Port-de-Gagnac	5 21	15 16	—	19 23
Laval-de-Cère	5 30	15 23	—	19 34
Lamativie	5 42	15 40	—	19 51
Siran (arrêt)	6 9	15 4	—	20 5
La Roquebrun	6 30	16 5	—	20 18
AURILLAC (arrivé)	7 13	16 10	20 15	20 55

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC (départ.)	4 2	6	10 42	17 17
La Roquebrun	5 26	6 23	11 18	17 55
Siran (arrêt)	5 37	—	11 29	18 6
Lamativie	5 51	—	11 43	18 21
Laval-de-Cère	6 6	—	11 58	18 33
Port-de-Gagnac	6 13	—	12 5	18 44
Bretenoux-Biars	6 29	7 11	12 14	19 2
Puybrun	6 38	—	12 21	19 12
Bétaillé (arrêt)	6 47	—	12 28	19 20
Vayrac	7 2	—	12 31	19 23
St-Denis-près-Martel	7 9	7 31	12 40	19 33

De Sarlat à Gourdon

SARLAT	8 38	17 6	»
Carsac	8 48	17 17	»
Grolejac	8 55	17 34	»
St-Cirq-Madelon	9 1	17 41	